



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Photo de promo

L'Observatoire de la formation (ODLF), à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), produit des données permettant de mieux connaître les publics et les formations dispensées à l'école. Cette synthèse présente les principaux résultats issus d'un questionnaire sociodémographique soumis aux stagiaires de la formation statutaire des éducateurs 2026-2027 (N=104) à leur entrée à l'ENPJJ, en mars 2026.

L'objectif est de décrire la composition sociale de la promotion étudiée, ainsi que de rendre compte des représentations des stagiaires sur le métier d'éducateur de la PJJ, leurs attentes vis-à-vis de la formation et leurs projections professionnelles au début des 18 mois de formation initiale.

Reproductible et reconductible chaque année, auprès des publics en formation à l'ENPJJ, ce type d'étude permet de :

→ Renseigner les profils et les attentes des agents en formation.

→ Produire des données fiables sur lesquelles les dispositifs de formation pourront s'appuyer.

→ Développer de nouveaux objets d'études et de recherche en lien avec le champ thématique de la « formation ».

→ Constituer progressivement une mémoire statistique des publics en formation à l'ENPJJ.

Observatoire
de la formation

n°

5

Formation statutaire
des éducateurs

2026-2027

Juin 2026

Caractéristiques sociodémo-graphiques

1 · Profil selon le sexe et l'âge

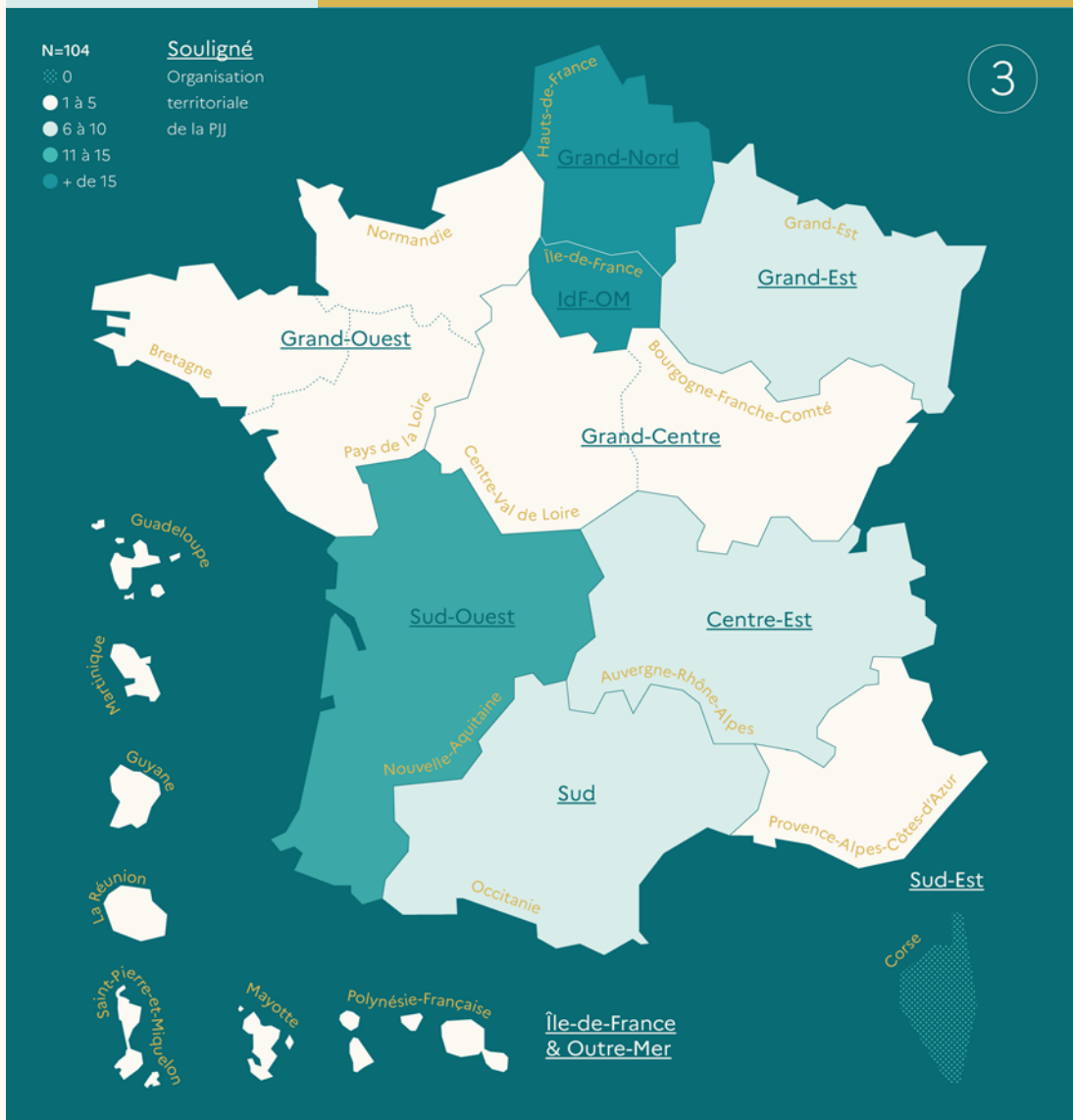
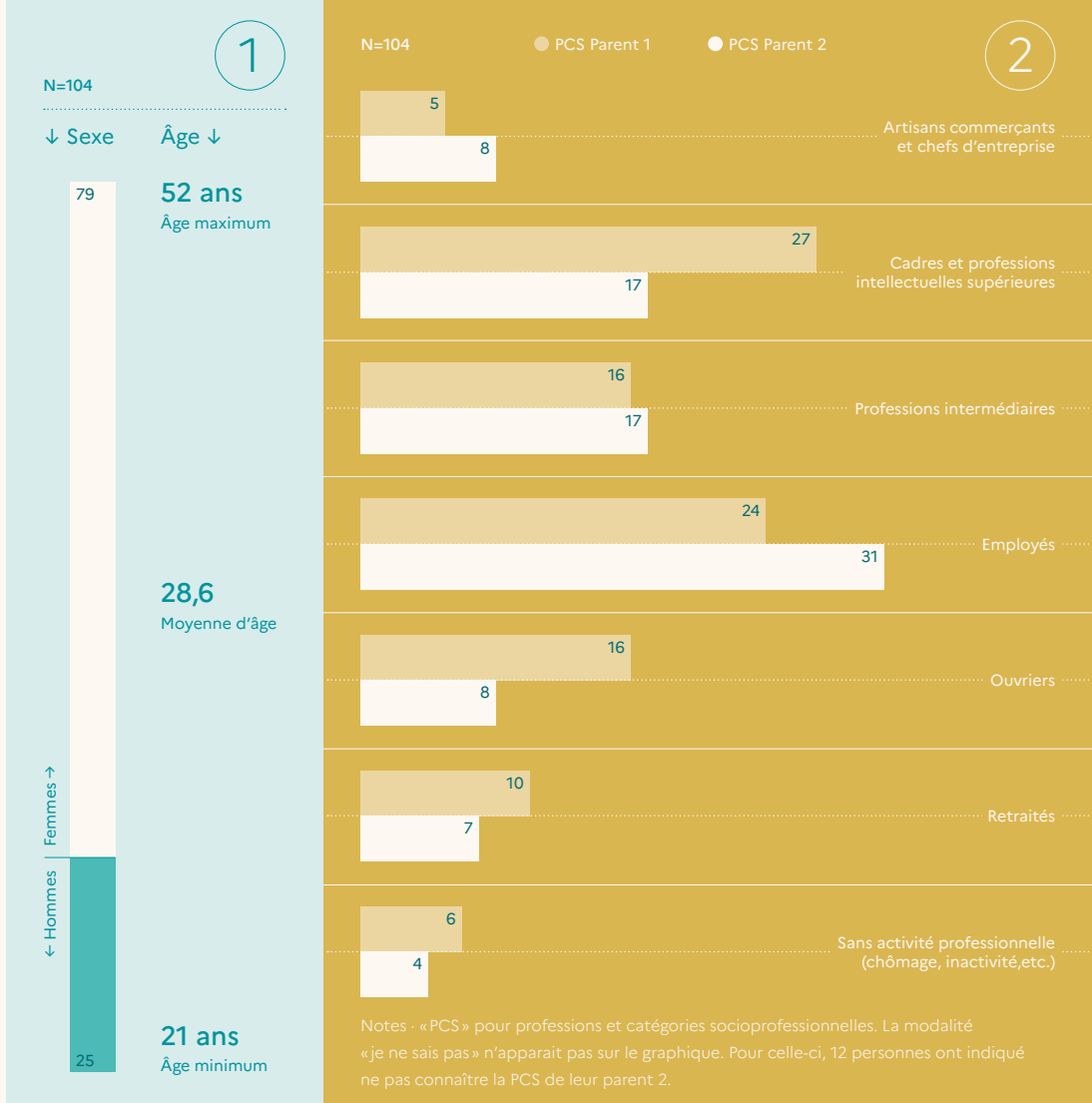
Les femmes sont les plus représentées (79), avec une moyenne d'âge d'environ 27 ans. Les hommes, presque trois fois moins nombreux (25), se caractérisent par un âge moyen plus élevé, de 32,5 ans. Dans l'ensemble, huit répondants sur dix ont moins de 30 ans; l'âge du plus jeune stagiaire est de 21 ans, tandis que le plus âgé déclare avoir 52 ans.

2 · Origine sociale

Les stagiaires proviennent de milieux sociaux hétérogènes. On observe toutefois une représentation plus importante d'individus dont les parents exercent des métiers d'employés et/ou des fonctions de cadres. Les professions exercées par les parents témoignent d'une diversité d'activités réparties de manière égale entre le secteur public et le secteur privé. Dans la fonction publique, les domaines les plus représentés sont l'administration des services, le social, le médico-social ainsi que les métiers du soin. Par ailleurs, 36 stagiaires ont au moins un parent travaillant dans le champ de l'éducatif: principalement à l'Éducation nationale (19), plus rarement à la PJJ (2).

3 · Distribution régionale des lieux de résidence

Les éducateurs stagiaires proviennent majoritairement de la moitié nord de la France. Près de la moitié de la promotion est issue de l'Île-de-France et des Hauts-de-France.



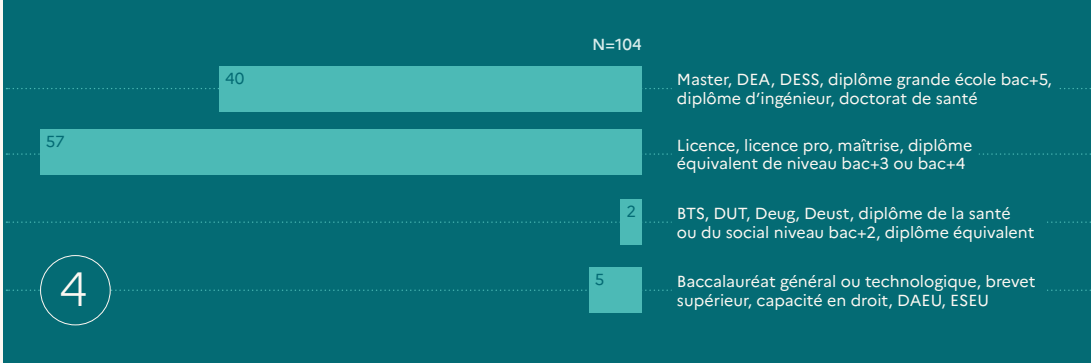
Diplomation et expérience(s) professionnelle(s) antérieure(s) à l'entrée en formation

4 · Niveau de diplôme

Le niveau moyen du plus haut diplôme obtenu par les éducateurs stagiaires est de bac+3 à bac+5 (97). Les titres de niveau bac+3/+4 sont les plus représentés (57) suivis par ceux de niveau bac+5 ou plus (40). Ce sont les stagiaires les plus jeunes qui détiennent les titres scolaires les plus élevés (26,6 ans en moyenne pour le niveau bac+5 ou équivalent; 28,8 pour le niveau bac+3/+4). En complément, 74 stagiaires détiennent un diplôme universitaire: 41 de niveau licence et 33 de niveau master. Parmi les diplômés de l'université, 34 proviennent des filières du droit, tandis que les autres se répartissent entre la psychologie (6), les sciences de l'éducation (6), les sciences politiques (5) et les STAPS (4). De manière générale, les éducateurs stagiaires déclarent un niveau de diplôme supérieur à celui de leurs parents.

5 · Expérience(s) professionnelle(s) antérieure(s)

La plupart des répondants déclarent avoir au moins eu une expérience professionnelle avant l'entrée en formation, à la PJJ et/ou dans le champ du travail social (hors PJJ). Parmi les 104 répondants, 48 indiquent avoir eu une ou plusieurs expérience(s) professionnelle(s) à la PJJ, 56 dans le secteur du travail social, et 29 dans les deux domaines. À l'inverse, 29 précisent n'avoir aucune expérience, ni à la PJJ ni dans le travail social. Les expériences à la PJJ correspondent principalement à des postes d'éducateurs, en milieu ouvert comme en hébergement. Dans le travail social, les expériences – également variées – concernent surtout la prise en charge des mineurs, notamment dans l'animation socioculturelle.



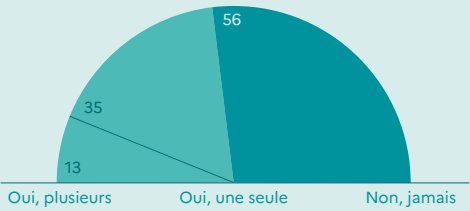
PJJ

← Expérience(s) antérieure(s) →

Travail social (hors PJJ)

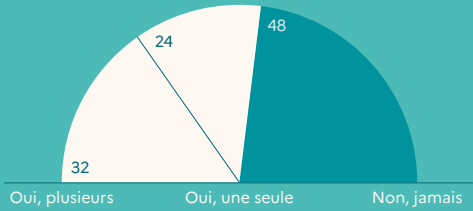
↓ Expérience

N=104 à l'entrée en formation



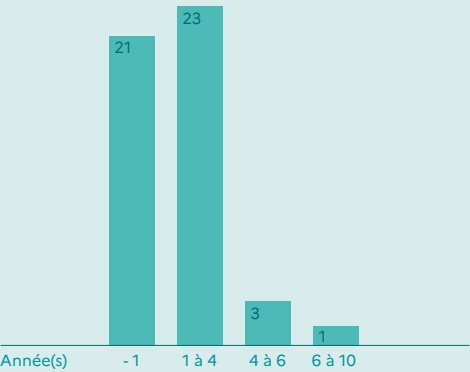
Expérience ↓

N=104 à l'entrée en formation



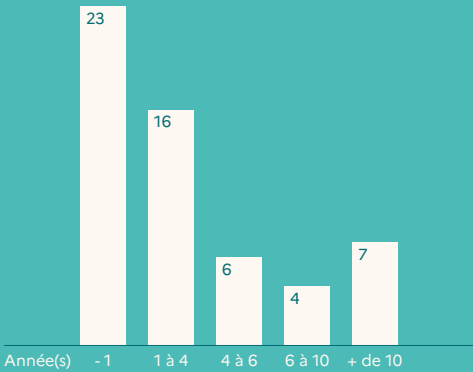
↓ Durée cumulée

N=48 stagiaires témoignant d'au moins une expérience



Durée cumulée ↓

N=56 stagiaires témoignant d'au moins une expérience



↓ Type de services / établissements

N=48 stagiaires ayant eu au moins une expérience dans un...

STEMO	
Service territorial éducatif de milieu ouvert	27
EPE	
Établissement de placement éducatif	17
STEI	
Service territorial éducatif d'insertion	5
SEAT	
Service éducatif auprès du tribunal	4
SE-EPM	
Service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs	4
CEF	
Centre éducatif fermé	3
CER	
Centre éducatif renforcé	1
Autre	
(Concerne d'autres expériences à la PJJ)	4

Notes · 27/48 éducateurs stagiaires ont eu au moins une expérience en STEMO.

Secteurs d'activités ↓

N=56 stagiaires ayant eu au moins une expérience dans...

L'animation (socio-culturelle, sportive, etc.)	25
L'aide sociale (services sociaux, etc.)	17
L'éducation spécialisée	11
L'insertion professionnelle	8
L'aide à domicile (assistance, auxiliaire de vie, etc.)	6
Autre	12

Notes · 25/56 éducateurs stagiaires ont eu au moins une expérience dans le secteur de l'animation.

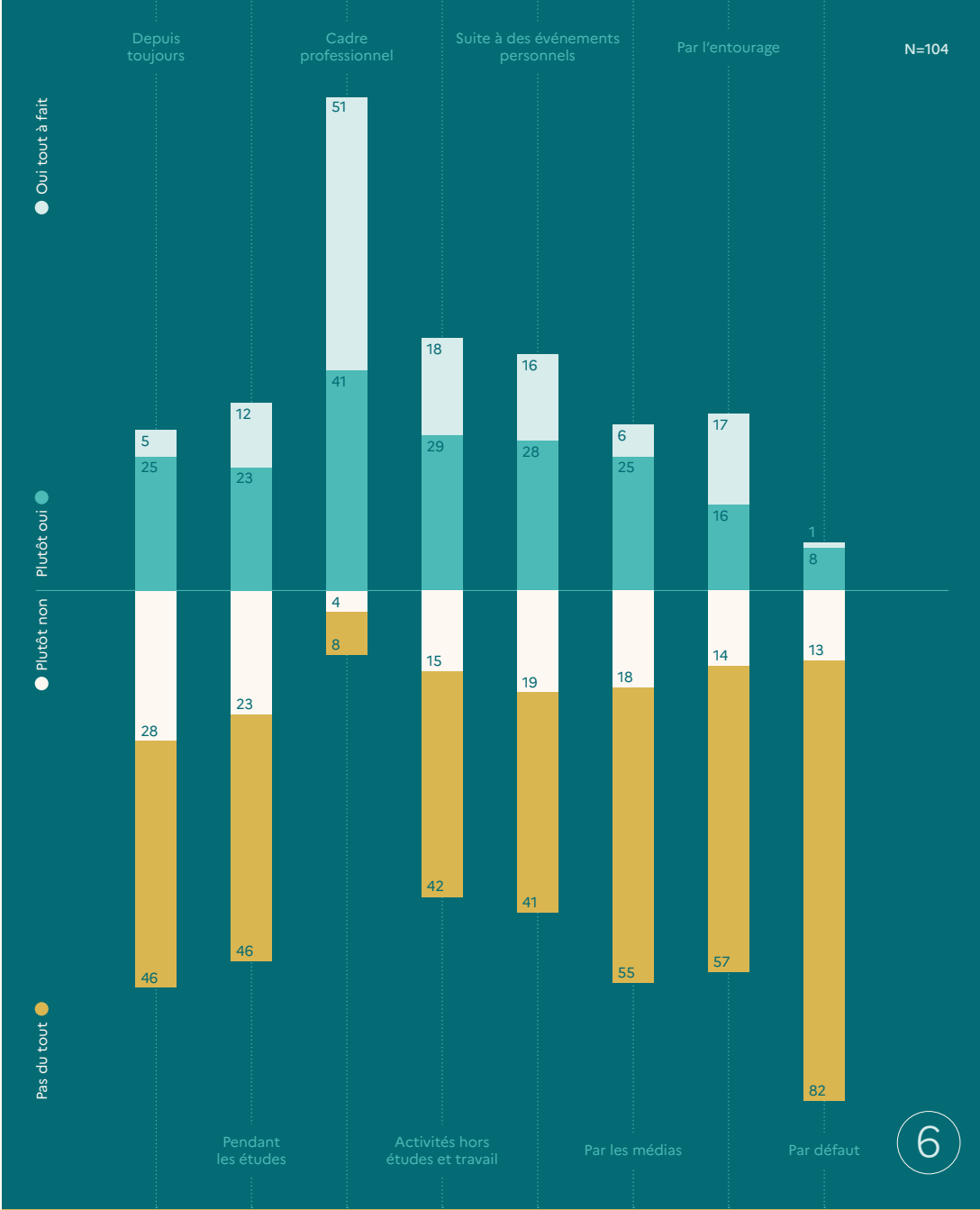
Exercer le métier d'éducateur de la PJJ

6. Origine de l'engagement

Le souhait de devenir éducateur à la PJJ découle principalement des parcours antérieurs des stagiaires: 51 se déclarent « tout à fait d'accord » pour attribuer l'origine de leur engagement à leurs expériences professionnelles passées, tandis que 41 se disent « plutôt d'accord ». À l'inverse, peu de répondants évoquent un projet ancien, né dès l'enfance ou nourri par une aspiration précoce à exercer ce métier. Les études apparaissent également comme un facteur marginal dans l'émergence de cette envie. De manière générale, les stagiaires s'accordent à considérer que le choix de devenir éducateur de la PJJ ne relève pas d'une orientation par défaut.

7. Motivations à exercer le métier

Parmi les différentes propositions, le registre « altruiste » constitue la motivation la plus déterminante dans l'orientation vers ce métier. L'intérêt pour le cadre d'intervention constitue également un facteur déterminant. Les motivations liées aux convictions personnelles ou à la vocation figurent elles aussi parmi les plus fortement valorisées. À l'inverse, les modalités se rapportant aux conditions d'exercice du métier (servir l'État, travailler en équipe, stabilité et salaire, etc.) semblent moins importer dans les classements des répondants. Dans l'ensemble, les résultats varient peu selon l'âge, le sexe, le niveau de diplôme ou l'expérience professionnelle antérieure des stagiaires.



Concours, formation et projections professionnelles

8. Voies de connaissance du concours

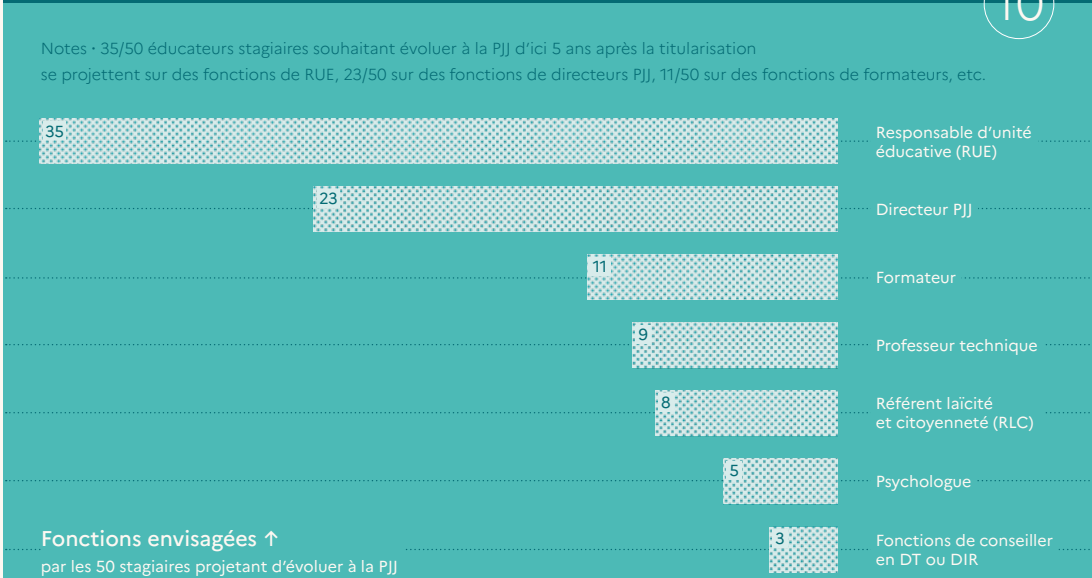
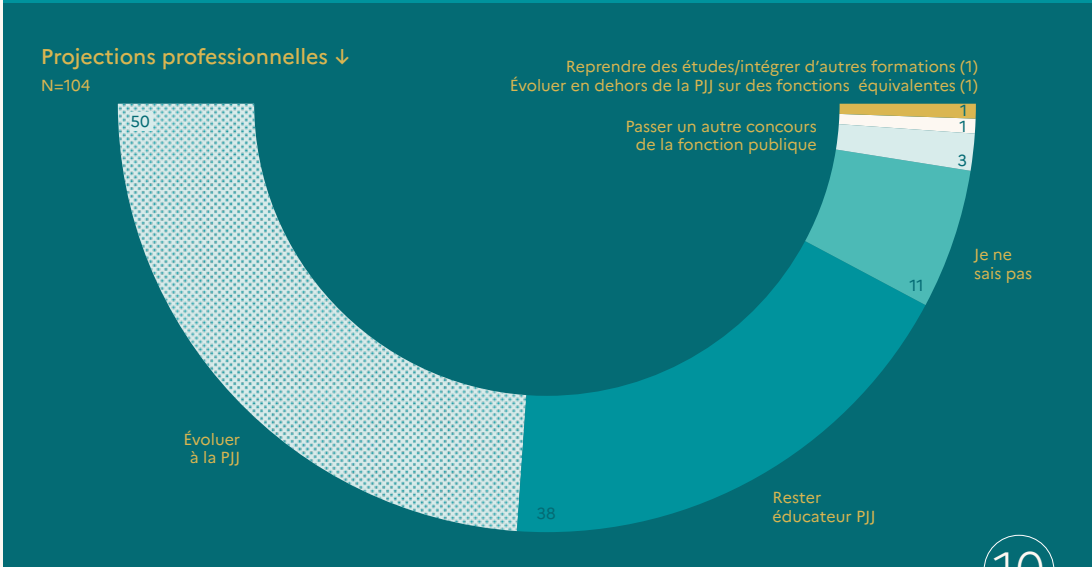
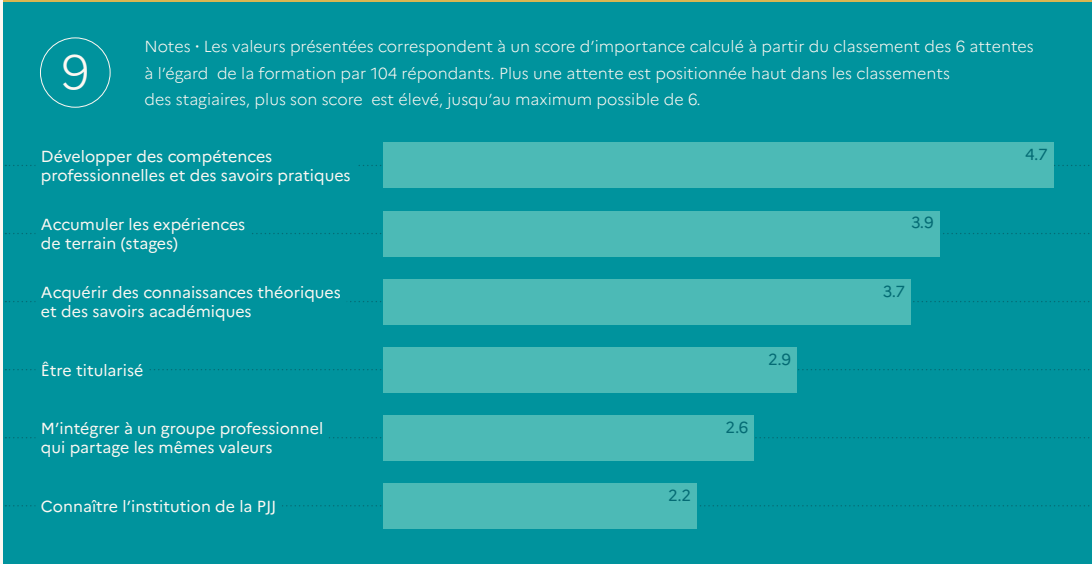
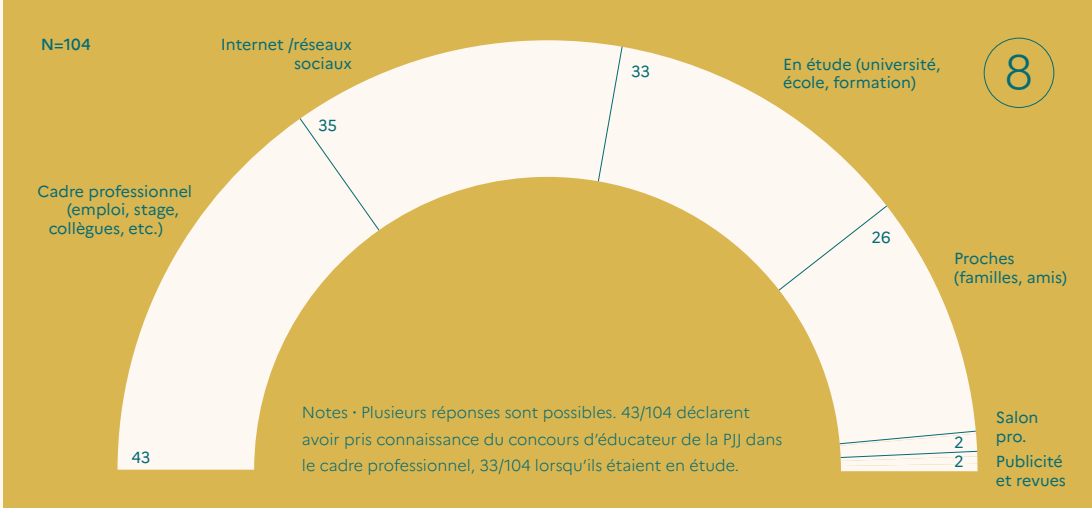
Le concours externe est la principale voie d'accès à la formation statutaire des éducateurs (N=92). Pour 8 stagiaires sur 10, le concours d'éducateur de la PJJ représentait leur premier choix professionnel. Ils en ont majoritairement eu connaissance via leur milieu professionnel, internet et les réseaux sociaux ou leurs études.

9. Attentes à l'égard de la formation

Les stagiaires les plus jeunes, au niveau scolaire plus élevé, s'inscrivent davantage dans une logique d'apprentissage d'un métier. Majoritaires dans la promotion, ils privilégient l'acquisition de savoirs professionnels ou l'accumulation d'expériences, puis le développement de connaissances théoriques. Les stagiaires les plus âgés, moins diplômés mais dotés d'expériences professionnelles antérieures plus conséquentes, attendent surtout de la formation qu'elle facilite leur accès au statut de titulaire, leur intégration à un groupe professionnel et qu'elle améliore leur connaissance de l'institution PJJ.

10. Perspectives professionnelles

Parmi les répondants, 88 déclarent vouloir rester à la PJJ dans les 5 années suivant leur titularisation. Aucun n'envisage une reconversion vers un autre secteur, 11 restent indécis quant à leur avenir professionnel. Parmi les personnes qui projettent de rester à la PJJ, 50 envisagent d'y évoluer, principalement vers des fonctions d'encadrement ou d'encadrement intermédiaire.



Pour aller
plus loin...

65
célibataires

13
parents

31
ont été éducateurs
contractuels à la PJJ

52
déclarent des
engagements associatifs
actuels ou passés,
en lien avec la prise
en charge de mineurs

17
ont suivi
une préparation
au concours

67
sont affectés pendant
la formation dans leur
région d'origine

80
ne souhaitent
pas quitter leur région
d'origine une fois
titularisés

Méthodologie

Les données ont été récoltées à partir d'une enquête par questionnaire soumise à la FSE 2026-2027 le 10 mars 2026, lors du regroupement de rentrée des stagiaires éducateurs.

La séquence de passation s'est déroulée en direct, dans l'amphithéâtre de l'ENPJJ, en présence des enquêteurs et sur un créneau balisé dans l'emploi du temps de la formation des éducateurs.

Élaboré par les chargés d'études, le questionnaire comprend 161 questions. 106 stagiaires étaient présents lors de la passation, 104 ont complété le questionnaire.

Cette restitution correspond à une étude de cas qui vise à décrire des régularités et des irrégularités statistiques dans les profils des stagiaires de la FSE 2026-2027.

Les résultats reposent sur les réponses fournies par des professionnels en début de formation initiale à l'ENPJJ — certains découvrant également le champ de la PJJ.

Consulter les autres productions
de l'Observatoire de la formation
sur le site web de l'ENPJJ
ou via le QR Code ↓ →
www.enpjj.justice.fr/odlf

